



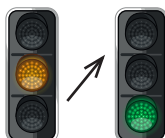
GROUPE RENAULT

Renault réussit une baisse importante de l'empreinte carbone de ses véhicules... tout en augmentant ses émissions totales: en quête d'une cohérence au nom du climat !



REPORTING CARBONE

Le **suivi des émissions directes et indirectes est au cœur de la stratégie de Renault** car l'entreprise vise une diminution de l'empreinte carbone complète de ses véhicules. Mais dans son document de référence l'entreprise ne présente pas les émissions totales mais uniquement l'empreinte carbone de la moyenne des véhicules vendus. Une amélioration « à l'unité » des produits vendus ne doit cependant pas cacher **l'impact climat complet de l'entreprise**, qui a augmenté de 7% entre 2016 et 2017 à cause d'une progression des chiffres de vente qui surcompense ainsi les réductions obtenues à l'échelle des véhicules.



OBJECTIF CLIMAT

Renault a mis en place un objectif de réduction des émissions directes et indirectes qui a été dépassé. La baisse des émissions moyennes des véhicules cache cependant une augmentation des émissions totales de l'entreprise. Les détails de la nouvelle stratégie climat de Renault n'ont pas encore été rendus publics. Elle vise une **comptabilité avec une trajectoire sectorielle 2°C** de l'Agence Internationale de l'Energie et détaille les mesures à mettre en œuvre pour assurer le respect des objectifs.



RISQUES CLIMAT

La stratégie de l'entreprise consiste à **transformer des risques qui ressortent des renforcements réglementaires sur le CO2 en opportunités et en avantages compétitifs** : Renault identifie l'amélioration de l'empreinte carbone de ses véhicules comme un enjeu majeur et place ainsi la prise en compte des risques climat au cœur de sa stratégie globale.

4290

POINTS DE VENTE

ET

518 000

VÉHICULES VENDUS

en France en 2016.

125 000

PERSONNES

EMPLOYÉES

51MDE

DE RENAULT EN 2016

25,43t

MILLIONS

Le poids carbone moyen d'un véhicule de Renault sur l'ensemble de sa durée de vie (soit 10 ans et 150 000 km selon les hypothèses considérées par Renault): 25,43t eq CO₂ donc 3,3 fois les émissions annuelles d'un français



REPORTING CARBONE

Renault fait du suivi et de la diminution de l'empreinte carbone de ses véhicules (émissions en amont et en aval incluses) une priorité stratégique. Ceci est une bonne nouvelle car **la recherche des efforts à faire en termes de réduction de l'impact climatique repose donc sur toutes les étapes de production et d'utilisation**. Le reporting carbone dans le document de référence se présente par contre uniquement sous forme de CO₂eq/véhicule. Il est consternant qu'à aucun moment l'entreprise ne divulgue de manière transparente la totalité des ses émissions directes et indirectes, bien que les émissions de chacun des postes du scope 3 soient connues (étant donné qu'elles sont présentées auprès du CDP).

Cela peut mener à des interprétations erronées : **certes, l'empreinte carbone par véhicule diminue mais l'augmentation des chiffres de vente de l'entreprise entraîne une augmentation des émissions en valeur absolue** qui représente 7% entre 2016 et 2017. Pour être crédible une entreprise doit divulguer ces deux informations de manière transparente et sur plusieurs années.

Appréciations & commentaires



Les émissions directes de Renault ne représentent qu'1,5 % de son impact climat global. Le poste de l'utilisation des véhicules vendus représente à lui seul 76 % de l'empreinte carbone de l'entreprise.

Ces informations sont disponibles dans le reporting auprès du CDP mais le document de référence de l'entreprise ne présente pas les chiffres avec la même précision et la même transparence. En particulier si l'entreprise insiste sur l'importance du sujet des changements climatiques et effectue une analyse de ses émissions poussée, il est également nécessaire que le reporting carbone soit à la hauteur des attentes créées.



OBJECTIF CLIMAT

Renault a mis en place un objectif ambitieux à la fois sur les émissions directes et indirectes : une réduction de 3% par an de l'empreinte carbone moyenne de ses véhicules vendus entre 2010 et 2016. Cet objectif a été atteint et actuellement Renault réfléchit à un nouvel objectif sur la même cible sur 6 ans en cohérence avec une trajectoire 2°C. Les nouveaux objectifs de Renault n'ont pas encore été rendu publique : -25% en 2022 et -40% en 2030 par rapport à 2010 en intensité carbone par moyenne de véhicules vendus en prenant en compte les émissions la totalité du cycle de vie du véhicule. Ces objectifs sont alignés sur la trajectoire du dernier scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie et ils sont accompagnés d'une stratégie détaillant les différentes mesures à mettre en œuvre pour être respectés. Ces objectifs tiennent compte du surplus d'émissions qu'il est nécessaire de réduire suite au changement du protocole d'homologation visant à mesurer les émissions des véhicules de manière plus fidèle à la réalité.

L'objectif de réduction des émissions entre 2010 et 2016 a été dépassé et sera bientôt complété par des nouveaux objectifs compatibles avec une trajectoire 2°C pour 2022 et 2030.



Cependant l'évolution des émissions de l'entreprise sur les dernières années et les projections de vente montrent qu'il ne suffit pas de mettre en place un objectif uniquement en intensité. Une baisse de 18,8% en intensité se trouve face à une augmentation de 7% des émissions totales sur les dernières années. Même si chacune des grandes marques automobiles améliore son empreinte carbone, l'envol des chiffres de ventes met en danger l'objectif climat global. Pour véritablement être cohérent avec une trajectoire de 2°C l'entreprise devra compléter son objectif en intensité par son équivalent en valeur absolue.



RISQUES CLIMAT

Les risques climatiques physiques sont pris en compte comme les autres risques naturels et les risques industriels au sein de la politique de prévention du Groupe Renault. Les impacts qui peuvent s'opérer sur la stratégie de l'entreprise, comme le renforcement des réglementations sur les émissions de CO2 des véhicules, sont identifiés comme un enjeu majeur de compétitivité pour l'entreprise. Ils sont jugés à la fois comme un risque et une opportunité par l'entreprise, dont la stratégie consiste à développer des véhicules avec une empreinte carbone allégée. Ainsi, dans la matrice de matérialité, l'empreinte carbone des véhicules (cycle de vie complet) se trouve au même niveau d'importance que la sécurité automobile (dans la catégorie « Très fort » à la fois pour l'entreprise et les parties prenants).

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE RENAULT

- ☐ Rende son reporting carbone plus transparent en y intégrant les émissions totales du scope 1, 2 et 3 et pas uniquement l'information sur la moyenne de l'empreinte carbone par véhicule ;
- ☐ Publie au plus vite ses nouveaux objectifs climat à la fois en intensité (empreinte carbone moyenne de ses véhicules) et en valeur absolue ;
- ☐ Publie le test de compatibilité de 2°C concernant ses objectifs climat à venir.

Sans contraintes politiques et réglementaires, il est difficile pour des entreprises multinationales de mettre en place des politiques climatiques ambitieuses car cela nécessite **une évolution de leur business model vers des solutions de transition écologique**. Céder au chantage à l'emploi ou de la menace de délocalisation n'est pas l'intérêt des entreprises. **Celles qui s'adapteront en premier à des activités « zéro émission » auront un réel avantage compétitif.**

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES

- ☐ Mettent en place des **règles pour assurer la transparence et la qualité des objectifs climatiques des entreprises** françaises (rôle de la compensation, des émissions évitées, définition des objectifs en valeur absolue, etc.) en ligne avec les engagements nationaux et internationaux sur le climat ;
- ☐ Publient des **trajectoires d'émissions par branches d'activités**, en parallèle de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) ;
- ☐ Recommandent pour toute entreprise un « **test 2°C** » de leur **stratégie climatique** qui se base sur les émissions significatives de l'entreprise ;
- ☐ Mettent en place un calendrier sur 5 ans de **suppression des niches fiscales en faveur des énergies fossiles** qui bénéficient en grande partie aux entreprises.

Date de publication : 11 décembre 2017

Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'analyse et les résultats d'analyse d'autres entreprises : <https://reseauactionclimat.org/publications/entreprises-climat-2degre/>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Ce travail a été effectué en partenariat avec B&L évolution, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Le Basic.

Publication réalisée avec le soutien de l'Ademe et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de cette publication, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion des financeurs et des entreprises analysées. Les financeurs ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.